

COMMUNE MIXTE DE COURROUX



ASSEMBLEE BOURGEOISE

Mercredi 17 janvier 2018 à 20H00
bureau communal, salle Colliard

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 25 février 2016.
2. Election du Président de l'Assemblée bourgeoise.
3. Réélection du Vice-Président de l'Assemblée bourgeoise.
4. Préavis à l'intention du Conseil communal, la nomination des membres de la commission bourgeoise.
5. Désigner le représentant de la Bourgeoisie à la commission du Triage forestier Val Terbi.
6. Admettre au droit de cité de la Bourgeoisie de Courroux, M. Ludovic Morel, domicilié à Courroux. (art. 10 RSJU 141.1.et 141.11.)
7. Discuter de la convention traitant du statut foncier des parcelles nécessaires à la revitalisation du canal de Bellevie et de leur cession à l'Etat.
8. Décider de l'échange d'une portion de 212 m² de terrain à distraire de la parcelle 4027 pour la réunir à l'immeuble flt. 4005, propriété de Verein für Krebsforschung, Arlesheim et en contre-échange accepter une portion de terrain de 212 m² de la parcelle n° 4005 pour former le nouveau flt. 4423 sur lequel est construit la station de pompage de Dos-les-Fosses.
9. Divers

Observations

Le procès-verbal et les dossiers relatifs aux objets mentionnés ci-dessus peuvent être consultés au Secrétariat communal.

Courroux, le 22 décembre 2017

Le Conseil communal